

## Les défis du partenariat énergétique entre l'Algérie et l'UE : quel enseignement ?

### The challenges of the energy partnership between Algeria and the EU: What lessons?

M'hamed ZIAD
Ziad.mhamed@univ-mascara.dz
Université de Mascara (Algérie)

Soumis le : 20/09/2021

Accepté le : 30/10/2021

Publié : 03/11/2021

#### Résumé:

Cet article revient sur l'accord d'association conclu et signé entre le gouvernement algérien et l'UE, en avril 2002. Aussi, dans l'objectif d'une extension des aspects purement commerciaux comme la création d'une zone de libre échange en 2022, il nous a semblé intéressant d'analyser, dans le contexte actuel de chute des prix pétroliers, les perspectives de l'économie algérienne par ces accords sur la coopération énergétique, puisque l'Algérie présente un pôle énergétique important pour l'UE à travers ses réseaux pétrolier, gazier et électrique, et sa proximité géographique avec l'Europe.

**Mots clés:** Partenariat, coopération, gaz naturel, Algérie, Union européenne.

**Code Jel :** F19, F49, L95, O52

#### Abstract:

This article returns to the Association Agreement concluded and signed between the Algerian government and the European Union in April 2002. Also, with a view to extending the purely commercial aspects, such as the creation of a free trade area in 2021, it seemed interesting to us to analyse, in the current context of falling oil prices, the prospects for the Algerian economy through these agreements on energy cooperation, since Algeria presents an important energy pole for the EU through its oil, gas and electricity networks, and its geographical proximity to Europe.

**Key words:** Partnership; Cooperation; Natural gas; Algeria; European Union

**JEL Classification Codes:** F19, F49, L95, O52

**Introduction:**

Depuis plusieurs décennies, nombreux pays adoptent des stratégies de développement portant sur des regroupements économiques plus ou moins importants. Catalysée par la mondialisation, cette tendance s'est notamment manifestée au cours de la décennie 90, durant laquelle dépassant les vœux des gouvernements, les ensembles régionaux passent du statut d'option à celui de nécessité.

Le cas le plus achevé actuellement est celui de l'Union européenne (UE). Mais, bien évidemment, il en existe d'autres plus ou moins individualisés (zones de libre-échange), visant à assurer la liberté de circulation des biens, des facteurs et des capitaux. L'UE, qui souhaite étendre son espace d'influence, a débuté de s'élargir dans un premier temps vers les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), tout en menant simultanément une démarche lui permettant de solidifier le partenariat avec les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) par la signature d'un accord d'association euro-méditerranéen.

La conférence de Barcelone qui a réuni les représentants des 12 pays riverains de la Méditerranée, a abouti sur un certain nombre d'actions et de recommandations nommées Processus de Barcelone (novembre 1995). Cette déclaration de Barcelone propose un nouveau cadre multilatéral et durable fondé sur un esprit de partenariat et de proximité, tandis que les 27 états se sont notamment engagés à promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité de la région méditerranéenne et à réaliser pour un développement économique et social, durable et équilibré dans la perspective d'achever leur objectif de construire une Zone de Libre-échange (ZLE) à l'horizon de l'an 2021.

L'Algérie à l'instar de ces pays, tente depuis plusieurs années de mettre en place un ensemble des mesures, lui permettre d'effectuer une transition ordonnée vers une économie de marché, afin de s'intégrer de façon compétitive dans les flux d'échange internationaux. Ainsi, le protocole de l'accord d'association avec l'UE a été signé le 22 avril 2002 à Valence après une grande démarche de négociations (12 rounds), et que cet accord vient de remplacer l'ancien accord de coopération privilégiée de 1976. Par conséquent, le partenariat stratégique euro-algérien sur l'énergie a été lancé en mars 2014, et qui poursuit l'objectif prioritaire de faciliter et encourager les investissements européens dans le domaine du gaz et des énergies renouvelables en Algérie. De plus, l'UE est fortement engagée à soutenir l'Algérie dans ces domaines, dont la convention de financement du programme de coopération "Appui au secteur des énergies renouvelables, principalement électriques, et de l'efficacité énergétique" financé par l'UE avec un budget de 10 millions d'euros.

Ce constat nous amène à nous demander quel effet peut jouer cet accord d'association sur l'économie algérienne et plus précisément sur son secteur énergétique ? Et, quelles perspectives l'Algérie peut-elle espérer de cet accord ? C'est pourquoi il paraît intéressant d'examiner préalablement l'importance des effets de cet accord d'association, entre l'Algérie et l'UE, sur la coopération énergétique.

Cet article est organisé de la façon suivante. Nous nous attachons, tout d'abord, à faire le point sur l'historique des accords d'association euro-méditerranéens, puis à discuter la question de géopolitique du gaz naturel au niveau mondial. Ensuite, nous discutons l'état de lieu du secteur énergétique dans la Méditerranée avec un bilan sur la coopération pour ce secteur entre le gouvernement algérien et certains pays UE. La dernière partie conclura cette étude.

### **Le partenariat euro-méditerranéen : Un survol historique**

Dès les années 70, la Communauté européenne (CE) a souhaité joindre des relations privilégiées avec les Pays Partenaires Méditerranéens (PPM) en signant des accords d'association et de coopération. Ces accords concernaient trois volets principaux : commercial, coopération et financier. Ces relations reposent sur une politique de proximité qui reflète l'importance politique et stratégique de cette région pour l'Europe.

En effet, lors de conseil européen de Corfou en juin 1994, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont réaffirmé l'importance stratégique de cette zone. Ceci a donné l'impulsion politique et qui a mené à la conférence interministérielle de Barcelone. Cette conférence, qui a été marquée le point de départ du partenariat euro-méditerranéen dont la situation des douze pays partenaires s'est consolidée sur le plan macroéconomique (Gautron, 1997).

Notons que la déclaration de Barcelone adoptée par la conférence euro-méditerranéenne les 27 et 28 novembre 1995, est réunie en l'absence de deux pays maghrébins (Libye et Mauritanie), comporte trois volets essentiels, qu'ils sont :

- *Le volet économique et financier* : Il s'agit pour l'essentiel de la construction d'une zone de prospérité partagée à travers un plan d'action fixant le cadre, les priorités et modalités du partenariat pour un espace économique euro-méditerranéen fondé sur le libre-échange et en respectant les règlements de l'OMC. De plus, ce volet comprend les accords d'association, la coopération financière à travers le programme MEDA et les prêts de la Banque européenne d'investissement ;
- *Le volet politique et sécurité* : Les partenaires ont convenu de mener un dialogue politique et ont souscrit à un certain nombre de principes visant à créer une zone de paix et de stabilité, en délimitant de principes et d'intérêts communs, acceptables et à

promouvoir par tous les partenaires, l'importance et le respect des libertés fondamentales et de l'état de droit ;

– *Le volet social, culturel et humain* : L'objectif premier est de favoriser les échanges entre sociétés civiles dont lequel l'accent est mis sur l'éducation, la formation et la jeunesse, la culture et les médias, les populations migrantes et la santé. De plus, il est aussi envisagé une coopération dans le domaine judiciaire pour lutter contre le trafic de stupéfiants, terrorisme et la criminalité.

Pendant, les objectifs fixés à long terme pour la majorité de participants de cette conférence, ont insisté sur le développement économique et social pour construire une zone de prospérité partagée, en évoquant les difficultés de la dette et du développement économique, et qui se résument-en :

- Augmentation de la démarche du soutien au développement socio-économique ;
- Amélioration des conditions de vie des populations de la région ;
- Augmentation du niveau de l'emploi ;
- Réduction des écarts entre les pays de l'UE et les PPM ;
- Encouragement de la coopération régionale (repousser le projet UMA ou ZLE Arabe).

Par ailleurs, pour atteindre ces objectifs, ces participants se sont concertés sur un partenariat économique et financier, qui tient compte des différents niveaux de développement, et qui porte sur ces trois éléments de base, à savoir :

– *L'instauration d'une zone de libre-échange* : Cette ZLE a pour objectif : l'adoption des règles d'origine pour la coopération douanière et d'amélioration des systèmes de certification ; L'adoption des normes optimales de protection de la propriété intellectuelle, et des règles de concurrence analogues ; La poursuite et le développement des politiques basées sur l'économie de marché et l'intégration des économies des pays de la région ;

– *Le renforcement de la coopération économique* : Cette coopération concerne certains domaines, en particulier le développement de l'épargne interne (base des investissements) ; à encourager des accords et de partenariats entre différents types d'entreprises, à savoir le secteur d'énergie et la gouvernance des ressources hydriques dans le bassin méditerranéen ;

– *La coopération financière* : Evidemment, la création de cette ZLE et pour la réussite de projet de partenariat euro-méditerranéen, exige une aide financière conséquente pour encourager les opérateurs locaux. A cet effet, le conseil européen a accordé sur la période 1995-1999 (4,685 milliards ECU) au titre d'aide financière, des prêts accordés par la

Banque européen d'investissement (3,9 milliards ECU), les contributions financières des Etats membres et les montants des anciens protocoles non encore déboursés ;

– **Le programme MEDA** : Créé en fin 1995 et adopté en juillet 1996 par le conseil européen pour un montant de 3,4245 milliards ECU pour la période 1995/1999, ce programme a pour soutenir les réformes et les transitions économiques des PPM, de construire une ZLE et d'arranger les conditions favorables à un meilleur équilibre socioéconomique de la région. Pour lui rendre opérationnel, le conseil a adopté des programmes indicatifs nationaux destinés à financer les secteurs prioritaires en répondant à certains critères et besoins des partenaires méditerranéens.

### **Géopolitique du gaz naturel à l'heure de la mondialisation :**

Le gaz naturel est en train de devenir la deuxième source d'énergie consommée dans le monde. Les données suivantes (cf. tableau 1) présentent la production et la consommation de gaz dans le monde.

D'après ces statistiques, on constate les principaux pays producteurs du gaz naturel en 2006 et 2016 :

- La Russie, qui produit-elle seule 20.7% du total mondial en 2006 contre 16.3% en 2016 ;
- L'Amérique du Nord, avec respectivement 18.2% pour les Etats-Unis, et 6% pour le Canada, en 2006, contre 21.1% et 4.3%, respectivement, en 2016 ;
- Et ensuite : l'Algérie (2.9% en 2006, 2.6% en 2016), le Royaume-Uni (2.8% en 2006, 1.2% en 2016), la Norvège (3,1% en 2006, 3.3% en 2016) et l'Iran (3,9% en 2006, 5.7% en 2016) avec un petit plus de 3% pour l'Arabie-Saoudite (2,6% en 2006, 3.1% en 2016).

**Tableau (1) : Production et Consommation de gaz naturel dans le monde (en %)**

Production (%)			Consommation (%)		
Pays	2006	2016	Pays	2006	2016
Russie	20.7	16.3	Etats-Unis	21.5	22
Etats-Unis	18.2	21.1	UE	17.2	12.1
Canada	6	4.3	Russie	14.6	11
Iran	3.9	5.7	Iran	3.9	5.7
Norvège	3.1	3.3	Royaume-Uni	3.1	2.2
Royaume-Uni	2.8	1.2	Japon	2.9	3.1
Algérie	2.9	2.6	Chine	2.0	5.9
Arabie Saoudite	2.6	3.1	Arabie Saoudite	2.6	3.1
<b>Total monde</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>Total monde</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La source: [www.iea.org](http://www.iea.org)

Maintenant, qui consomme ce gaz ?

- Les Etats-Unis, est en tête, en 2006 il représentait 21.5% de la demande mondiale du gaz (22% en 2016), suivi par l'Union Européenne (17.2% en 2006, 12.1% en 2016), la Russie (14.6% en 2006, 11% en 2016), l'Iran (3,9% en 2006, 5.7% en 2016) et le Japon (2,9% en 2006, 3.1% en 2016) ;
- l'Amérique latine, L'Afrique, l'Asie, ne représentent qu'une faible part de la consommation mondiale du gaz naturel, et c'est dans ces régions que l'augmentation de la demande est la plus forte.

***Alors, comment transporte-on le gaz naturel du producteur au consommateur ?***

En effet, Il existe plusieurs différences entre le pétrole et le gaz. Le gaz naturel est un mélange hydrocarbure dans la composition duquel domine le Méthane et qui n'existe pas naturellement sous forme liquide. Ce cas a plusieurs conséquences. D'abord, alors que le pétrole est surtout transporté par la mer et que les Tankers permettent de livrer ce pétrole n'importe où dans le monde, le gaz est lui surtout transporté sur la terre par le gazoduc et ceci sur des distances plus courtes. Cela explique pourquoi il n'existe pas un marché mondial du gaz comme pour le pétrole mais plusieurs marchés régionaux : Américain, Européen ou Asiatique. Les prix du gaz varient d'ailleurs d'un marché à l'autre, notamment en fonction de la distance parcourue.

Deuxième conséquence, un gazoduc est une infrastructure fixe qui lie le producteur au consommateur et qui traverse des fois plusieurs pays. Donc, le transport du gaz exige une relation de confiance entre le producteur et le consommateur, car en cas de tension politique, il y a un risque de rupture dans l'approvisionnement. Prenant le cas de l'union européenne. L'UE importe aujourd'hui près de 50% du gaz qu'elle consomme et cette part devrait atteindre 70% d'ici 2030 (AIE, 2017). Ces pays fournisseurs sont : la Norvège, l'Algérie et bien sûr la Russie dont 40% des importations du gaz d'UE viennent de la Russie. Ce pays est donc un partenaire clé car il détient les premières réserves mondiales de gaz.

Discutons le cas de la compagnie Gazprom, le premier producteur du gaz naturel en monde. Cette compagnie russe contrôle l'essentiel de la production et du transport de gaz en Russie. Elle est la troisième compagnie au monde en termes de capitalisation boursière, elle emploie 300 milles personnes et génère à elle-seule 25% de recettes budgétaires de la Russie. Gazprom est surtout une société d'Etat qui est très liée au Kremlin et dirigée par un proche du président Poutine. Et bien, cette situation inquiète l'UE pour deux raisons économiques. Pour répondre à la croissance de la demande en gaz intérieure et extérieure, il vaudra déjà que le Russie investisse 200 milliards de dollars dans le secteur de l'exploration, de la production et la construction de nouveau gazoduc

d'ici 2020. Puisque les principaux champs gaziers en activité en Sibérie occidentale sont en déclin et que de nouveaux champs situés dans cette région mais en Sibérie orientale et en mer de Barents qui ont de grosses réserves, demanderaient de grands investissements. Or, on constate depuis plusieurs années, que la politique du Gazprom est d'accueillir des concessions et des compagnies à l'étranger plutôt que de mettre en valeur ces gisements par des investissements. Par conséquent, la Russie pourrait ne pas pouvoir satisfaire la demande européenne en gaz dans les années à venir et les prix sur le marché européen pourraient donc augmenter. Mais, il y a aussi ce deuxième facteur, des facteurs géopolitiques qui provoquent l'inquiétude. Dans un contexte où la Russie cherche à regagner son influence en Europe centrale après l'entrée des nouveaux pays en l'OTAN en 2004, l'élargissement de l'UE en 2004 et en 2007, ou encore la révolution orange survenue en Ukraine fin 2004, le gaz était utilisé par Moscou comme un moyen de pression dans ces relations avec l'Europe. On se souvient peut-être qu'en janvier 2006, Moscou a décidé de suspendre toute exportation de gaz vers l'Ukraine pendant plusieurs jours, car celle-ci refusait l'augmentation des prix exigée par le fournisseur russe. Or, c'est par l'Ukraine que transite 80% des exportations de gaz russe vers l'UE. Alors, on comprend que cette coupure de gaz a suscité de vives inquiétudes en Slovaquie, en Bulgarie qui dépend à 100% de la Russie pour leur approvisionnement en gaz, mais aussi plus largement en l'Europe de l'Ouest. Au fond, la fourniture de gaz est aujourd'hui utilisée politiquement par Moscou pour faire pression comme autrefois l'URSS avec les missiles SS 20. L'UE peut chercher à diversifier ces sources d'approvisionnement, il existe par exemple le projet Nabucco, qui est un gazoduc géant entre la Turquie et l'Autriche, environ 3400 Km, et permettant d'acheminer du gaz Erzurum en contournant le gazoduc russe. Mais, ce projet est très coûteux et peut s'avérer économiquement décevant si le gazoduc n'est pas relié au champ iranien au champ casaque et turkmène de l'autre côté de la caspienne. Or, aujourd'hui le gaz de l'Asie centrale est avant tout évacué par la Russie. Ensuite, l'Europe pourrait accroître ces importations de GNL (Gaz Naturel Liquéfié). Pour acheminer du gaz sur de grandes distances, il existe une technologie développée depuis les années 60, qui consiste à liquéfier le gaz pour le rendre plus dense et pour pouvoir le transporter par bateau. Cela suppose d'importants moyens, d'abord de terminaux de liquéfaction dans les pays producteurs, ensuite des méthaniers, ce sont des énormes bateaux qui permettent de transporter le gaz liquide, et enfin des terminaux de regazéification à l'arrivée.

En 2005, le GNL ne représentait qu'un cinquième du gaz transporté dans le monde, mais il s'agit là d'une technologie qui a né à se développer. Le Japon par exemple,

est très loin, le premier importateur du GNL, ces principaux étant l'Indonésie, la Malaisie, l'Australie, Brunei et le Qatar. Le Qatar sera sans doute la première d'exportateur de GNL d'ici 2020, ce pays a investi massivement dans cette technologie car elle dispose de 15% des réserves prouvées de gaz, soit en position de deuxième rang mondiale derrière la Russie et à égalité avec l'Iran. L'UE commence à parier sur le GNL notamment avec les terminaux de regazéification qui ce sont situé en Espagne, ou ceux en France, et ces terminaux permettent déjà d'importer le gaz d'Algérie, de Nigéria, d'Égypte ou de Qatar.

### **L'énergie dans le bassin méditerranéen : Quels enjeux ?**

L'énergie est un facteur d'interdépendance entre les rives nord et sud de la Méditerranée. Si le charbon européen a assuré la domination européenne au XIX<sup>e</sup> siècle, la géologie des pays de ressources énergétiques suffisantes à la satisfaction de leur propre consommation domestique et industrielle. La nécessité des importations les place donc une dépendance énergétique relative vis-à-vis des pays producteurs-exportateurs de la rive sud. Ces derniers sont eux-mêmes dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'exportation vers le nord.

Si les enjeux énergétiques se posent en des termes différents selon les besoins, les ressources, les infrastructures et les stratégies de chaque puissance, les données et configurations différenciées ne sauraient masquer les défis globaux et communs : la santé publique et l'explosion urbaine, l'autosuffisance agricole et l'autonomie alimentaire, le développement économique et social, les énergies renouvelables et le développement durable. La rareté et la répartition inégale des ressources naturelles sont sources de tensions géopolitiques dans une région dont l'avenir est directement lié à une meilleure gestion de ces richesses. L'ambition de cette section est de développer ces caractéristiques.

#### **- Les principales caractéristiques :**

Les ressources en hydrocarbures sont inégalement réparties dans l'espace méditerranéen. La découverte et l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole et surtout de gaz naturel ont une incidence directe sur la géopolitique de la Méditerranée orientale. Néanmoins, l'histoire géologique récente de la Méditerranée a connu d'importants changements tectoniques, ce qui ouvre un large champ des possibles en matière d'exploitation de gisements d'hydrocarbures potentiels (Benhida & Slaoui, 2013). L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable si l'exploitation des gisements de gaz de schiste, notamment en Afrique du Nord (l'Algérie par exemple), est décidée par les Etats et sociétés civiles concernés.



En effet, les trois énergies fossiles (pétrole, gaz et charbon) totalisent en moyenne 80% de l'approvisionnement énergétique des pays méditerranéens. Le pétrole reste la source d'énergie dominante, mais sa part dans le mix énergétique tend à diminuer en faveur du gaz naturel (Nabli, 2015). Les hydrocarbures (pétrole et/ou gaz naturel) sont concentrés dans le territoire (y compris maritime) des PPM. Outre l'autofinancement énergétique, loin d'être atteinte pour certains pays comme la Tunisie, certains de ces énergétiques (l'Algérie et la Lybie). La déstabilisation de la Lybie, les découvertes de réserves de gaz naturel et de pétrole en Méditerranée orientale, le cas des côtes chypriotes, et le développement d'une nouvelle région d'exploitation *offshore* d'hydrocarbures sont autant d'éléments susceptibles de modifier la carte énergétique du bassin méditerranéen dans son ensemble.

Pour l'Algérie, la principale puissance énergétique de la Méditerranée, le gaz naturel et le pétrole représentent encore près de 95% de ses exportations, et par conséquent, ils constituent la principale source de revenus pour l'Etat. La manne financière tirée des richesses géologiques, surtout du gaz naturel, sert un Etat rentier dont l'économie nationale dépend des fluctuations du prix des hydrocarbures. Malheureusement, et jusqu'à présent, cette richesse n'a pas permis au pays de sortir de sa condition globale de sous-développement (économie, infrastructures, services publics...).

**- Les défis stratégiques :**

La croissance démographique s'accompagne de l'intensification de la concurrence des usages (irrigation, eau domestique et eau industrielle), ce qui entraîne des conflits dans l'allocation de la source en eau. Face à la progression de la demande en eau et l'insuffisance de cette ressource, les pays riverains de la Méditerranée sont confrontés à plusieurs défis, tels que la gestion de façon durable les ressources hydriques limitées.

De l'autre côté, c'est bien l'acuité de l'augmentation de la consommation d'énergie – alors que se dessine la perspective d'un épuisement des réserves d'hydrocarbures – n'est pas moindre. La croissance économique, démographique et urbaine des rives sud et est accentue les pressions sur la production électrique des PPM : la demande énergétique croît cinq fois plus vite dans ces pays qu'au Nord du bassin (Cambon et Durrieu, 2013). L'augmentation de la demande en énergie charrie le double enjeu du coût des importations d'hydrocarbures et celui de la sécurité des approvisionnements. Au Nord comme au Sud, le secteur de l'énergie exigera durant les prochaines décennies de lourds investissements pour la production, le transport, le stockage et la distribution. Les

pays non pourvus en hydrocarbures poursuivront leurs efforts de diversification du mix énergétique pour mieux sécuriser leur approvisionnement.

**- Le changement climatique et la dégradation de l'environnement :**

Selon les rapports établis par des experts du Programme mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources naturelles, la Méditerranée figure parmi les *hot-spots* du changement climatique. Selon leurs rapports d'expertise, une hausse très sensible de la température a été constatée au XX<sup>e</sup> siècle dans la région méditerranéenne avec un réchauffement de près de 2 °C sur le Sud – Ouest de l'Europe et très net sur le Nord de l'Afrique. De plus, l'espace méditerranéen est l'une des régions qui devraient être le plus fortement touchées par le changement climatique au XXI<sup>e</sup> siècle. Alors que ce changement climatique s'est déjà traduit par une hausse du niveau de la mer ainsi que par des sécheresses plus intenses et plus régulières dans le bassin méditerranéen. Celles-ci ont des effets sur l'agriculture et la pêche, sur l'attractivité touristique, sur les zones côtières et les infrastructures en général.

Par conséquent, les zones méditerranéennes les plus vulnérables seront celles de l'Afrique du Nord voisines des zones désertiques, les grands deltas comme Nil, etc.... Les PPM apparaissent plus vulnérables car plus exposés à l'accélération de la désertification et de l'aridité des sols comme à la raréfaction des ressources en eau. De plus, ils sont par ailleurs dotés de structures économiques qui dépendent plus fortement des ressources naturelles.

**La coopération énergétique Algérie-UE : Quel bilan ?**

La mise en œuvre de l'Accord d'association Algérie-UE a aujourd'hui trouvé son rythme de croisière avec l'utilisation d'instruments privilégiés tels que les jumelages institutionnels entre administrations, les actions ponctuelles et ciblées comme les TAIEX. Selon le rapport publié par l'UE et rendu public en septembre 2017, les instruments de coopération connaissent un vrai succès et répondent aux demandes spécifiques des différentes administrations algériennes. De plus, il précise que l'appui à la transition économique et au commerce constitue un axe essentiel de la coopération pour le développement en Algérie, dans le contexte d'un modèle économique qui est encore largement dépendant des exportations d'hydrocarbures.

En effet, dans le cadre de cet accord d'association entré en vigueur depuis 2005, l'UE finance un ensemble de programmes qui vise à renforcer les structures économiques de l'Algérie, en poursuivant l'objectif de soutenir l'action de l'Algérie, en vue de son

développement économique et social durable. Or, depuis 2001, plusieurs programmes d'appui ont été lancés, tels que :

- ARIP : Appui à la Restructuration Industrielle et à la Privatisation (2001-2008) ;
- MSF : Modernisation du Secteur Financier (2001-2007) ;
- MARA : Modernisation et Appui aux Réformes Administratives (2004-2008) ;
- AMECO : Appui au Management de l'Economie (2007-2011) ;
- FACICO : Appui à la facilitation du Commerce (2009-2011) ;
- P3A I, II, III et IV : Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association.

Autres projets et programmes d'accompagnement qui s'ajoutent, depuis 2008, et qui contribuent à renforcer la performance de l'économie algérienne et sa diversification pour desserrer la forte dépendance du secteur des hydrocarbures, tels que :

- PME I et PME II : Appui au développement des PME (2000-2007, 2009-2014) ;
- DIVECO I : Appui à la diversification de l'Économie (2010-2015) ;
- DIVECO II : Appui au développement du Secteur de la Pêche (2014-2018) ;
- PADICA : Appui à l'amélioration de la diversification industrielle et au climat des affaires (2016-2020) ;
- PADSELNOA : l'Appui au développement social et économique local dans le Nord-Ouest de l'Algérie (2015-2018) ;
- ENPARD : l'Actions pilote pour le développement rural et l'agriculture en Algérie (2015-2018), et en ciblant le développement de l'économie au niveau local ou rural.

Quant aux projets de jumelages, ils couvrent en Algérie, précisément, des domaines divers: l'innovation, la sécurité routière, la protection civile, l'administration fiscale, les règles concurrentielles du commerce et de la protection des consommateurs, l'agriculture, la pêche, les services vétérinaires, la qualité de l'eau ou l'énergie. De plus, il y a également des projets régionaux tels que FEMISE (Forum euro-méditerranéen des instituts de sciences économiques) qui encourage le dialogue et la recherche sur les questions socioéconomiques, MEDSTAT III (Coopération Statistique), le TIFT (Mécanisme euro-méditerranéen de Facilitation du Commerce et de l'Investissement) et Switch-Med (développement industriel et environnement), et qui s'inscrivent dans cette même logique d'accompagner l'Algérie dans la transition économique.

Aussi, trois nouveaux programmes régionaux (d'une durée de 3 ans) ont été lancés à partir de janvier 2014, ils visent le développement du secteur privé:

- Amélioration du climat des affaires dans le sud de la Méditerranée ;
- EUROMED INVEST : Appui au développement des affaires et de l'investissement en partenariat dans le sud de la Méditerranée ;

- Appui au développement de la culture, des industries créatives et des clusters dans le sud de la Méditerranée.

Pour le secteur énergétique, le partenariat Algérie-UE est en train de se renforcer dans le cadre de l'intégration et du développement des interconnexions dans la perspective de la mise en place de différents projets gazoduc méditerranéen. Ce partenariat dans le secteur de l'énergie s'est structuré autour des cadres suivants :

– *Le Forum de l'Energie*, et ses trois groupes ad hoc (politique énergétique – analyse économique – interconnexions) mis en place par la conférence ministérielle de Bruxelles (1998) et lancés par la réunion de Grenade (2000). La coordination de ces groupes a été confiée à la Commission européenne. La Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Mondiale, et les industriels ont été invités à y participer ;

– Selon la division traditionnelle du travail entre ces deux institutions, la Commission Européenne s'occupe des politiques d'infrastructure sectorielle, quant à la BEI, elle finance les infrastructures physiques dans les pays de l'Union Européenne et certains pays partenaires ;

– L'implication de La Banque mondiale dans le financement de projets domestiques, elle s'implique également dans des projets régionaux. La Banque a un programme commun avec la Commission européenne, *Programme on Private Participation in Mediterranean Infrastructure* (PPMI), pour donner de l'élan au mouvement de libéralisation des marchés et qui s'occupe de plus en plus du marché de l'électricité dans la région ;

– Les projets MEDA pour la restructuration du secteur : trois projets régionaux d'assistance technique pour la réforme du secteur ont été lancés fin 2000. la valeur de 6,5 millions d'euros en assistance technique a été prévue pour les projets « support des trois groupes ad hoc du Forum de l'Energie », la « Réforme du cadre légal et institutionnel du secteur de l'énergie », et la « Restructuration des compagnies de l'énergie ».

### **Conclusion:**

Voici les principaux enseignements que nous retirons de cette étude. D'abord, la demande globale en gaz est dans augmentation. Les réserves sont prometteuses. Le gaz a un bon rendement énergétique et il pelait beaucoup moins que le pétrole ou le charbon. Sa combustion émis donc moins de CO<sub>2</sub>, peu d'oxyde d'azote, peu d'oxyde de soufre et pas de tout de poussière. Le GNL devrait représenter près de 40% des échanges mondiaux de gaz en 2020, permettant au marché gazier de s'internationaliser réellement. Le problème que les réserves de gaz sont concentrées sur quelques pays et Russie en tête. On sait que ce pays n'hésite pas à utiliser cette énergie comme outil de pression diplomatique et économique, d'où la nécessité pour l'UE que la Russie est le premier

fournisseur et parfois pour certains Etats membres le seul, de mettre en place une politique européenne de l'énergie, en formant de grand groupe gazier européen de taille mondiale.

En effet, l'UE considère l'Algérie comme un fournisseur "fiable", "majeur", aussi "un partenaire clé", tant au niveau bilatéral qu'au niveau régional. En outre, "l'énergie est un domaine prioritaire du partenariat euro-méditerranéen, car c'est un élément indispensable pour la construction d'une zone de prospérité et stabilité partagée. De plus, l'Algérie présente le troisième fournisseur de l'Europe en gaz, derrière la Russie et la Norvège, donc elle est un fournisseur majeur de l'Europe, un fournisseur qui a toujours été fiable, même dans les périodes difficiles". Car, "l'Europe s'appuie sur le gaz algérien pour sa sécurité d'approvisionnement et l'Algérie s'appuie sur le marché européen pour la sécurité de la demande", ce qui signifie "un commerce mutuellement bénéfique du gaz se poursuivre et se développer davantage". D'ailleurs, cette nouvelle stratégie de l'Union de l'énergie adoptée, il y a plus de deux ans, par la Commission européenne mise sur le développement du GNL et met l'accent sur la construction de nouveaux terminaux et leur raccordement au réseau européen de gazoducs.

Evidemment, ce partenariat euro- méditerranéen dans le secteur de l'énergie devrait favoriser un développement économique harmonieux de tous les pays de la méditerranée, qu'ils soient producteurs, de transit ou consommateurs. Ceci nécessite la convergence des politiques énergétiques des pays concernés, de résoudre le problème de l'énergie pour l'UE et de diversifier ses partenaires en allant chercher son énergie au sud, au moment où la Russie se sert de Gazprom comme d'un robinet – qu'il peut fermer à tout moment - pour alimenter l'Europe. Or non seulement les moyens mis à disposition ne sont pas à la hauteur de la volonté affichée, mais les dispositifs de coopération entre les deux rives échouent à relever les défis communs, à savoir les déséquilibres structurels qui caractérisent les rapports asymétriques entre les rives de la Méditerranée. La crise financière en Europe née en 2008 a aggravé la situation dont les Etats de la rive nord et les institutions de l'UE ont focalisé leur attention sur leur stabilité budgétaire et leur stratégie de développement économique, réduisant ainsi leur vision et leurs ambitions à l'égard de leur environnement proche (Nabli, 2015).

### **Liste Bibliographique:**

- **Livres :**

Abou Anabasis, S. (2005). *Le défi euro-méditerranéen : Pour un partenariat des deux rives*. L'Harmattan, Paris, France.

- Bel Kefi, R. (2007). *Ouverture économique et bonne gouvernance dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen : cas de la Tunisie et du Maroc*. L'Harmattan, Paris, France.
- Benhida, B. et Slaoui, Y. (2013). *Géopolitique de la Méditerranée*. PUF, Paris, France.
- Benkherif, S-S. (2004). *Le partenariat euro-méditerranéen : le processus de Barcelone (1995-2002)*. L'Harmattan, Paris, France.
- Berramdane, A. (2005). *Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure du cinquième élargissement de l'élargissement de l'Union européenne*. Karthala, Paris, France.
- Bouzidi, A. (1999). *Les années 90 de l'économie algérienne : les limites des politiques conjoncturelles*. Editions ENAG, Alger, Algérie.
- De Charrette, H. (2006). *Pour un nouveau partenariat euro-méditerranéen*. L'Harmattan, Paris, France.
- Ḥabeeb, H. (2002). *Le partenariat euro-méditerranéen : apports et limites : le point de vue arabe*. Publisud, Paris, France.
- Khader, B. (2001). *Le partenariat euro-méditerranéen ou du Sud*. L'Harmattan, Paris, France.
- Mebtoul, A. (2004). *L'Algérie : face aux défis de la mondialisation*. OPU, Alger, Algérie.
- Nabli, B. (2015). *Géopolitique de la Méditerranée*. Armand Colin, Paris, France.
- Yavid-Reviron, L. (2008). *Les relations énergétiques entre l'Union européenne et la Russie : Dépendance ou interdépendance ?* L'Harmattan, Paris, France.
- Zouiri, H. (2011). *Le partenariat euro-méditerranéen : Contribution au développement du Maghreb*. L'Harmattan, Paris, France.

- **Article de journal**

- Gautron, J-C. (1997). *La politique méditerranéenne de l'Union européenne*. Problèmes économiques. (2521).
- Leveau, R. (2000). *Le partenariat euro-méditerranéen*, Problèmes économiques. (2686).
- Pelletier, P. (1999). *Intégration économique et accords de libre-échange*. Problèmes économiques. (2686).
- Regnault, H. (2000). *Le libre-échange euro-méditerranéen : Un atout pour le développement ?* Problèmes économiques. (2686).

- **Rapport en ligne**

- Boyé, H. (2008). *Eau, énergie, dessalement et changement climatique en Méditerranée, Plan Bleu*, Centre d'Activités Régionales Sophia Antipolis. Retrieved from [https://planbleu.org/sites/default/files/publications/eau\\_energie\\_dessalement\\_cc\\_fr.pdf](https://planbleu.org/sites/default/files/publications/eau_energie_dessalement_cc_fr.pdf)
- Durrieu, J., Cambon, C. (2014). *S'engager pour le développement du Maghreb : un défi et une obligation*. Retrieved from <https://www.senat.fr/rap/r13-108/r13-108.pdf>
- Handoussa, H., Reiffers, J-L. (2012). *Rapport FEMISE sur le partenariat euro-méditerranéen*. Retrieved from [www.femise.org](http://www.femise.org)